

Réf: Dossier N° 054763

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KEMAYO PHARMA »

Siège social Abidjan, Bingerville, Bingerville, Akouay Santay,  
Lot 2644, Ilot 269

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 04/04/2019 reçus par Me AMOIKON BEUGRE GLADYS , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 09/04/2019, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEMAYO PHARMA »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire,

- La représentation , la promotion et la distribution de tous les produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques, de matériel médical, de tous produits agro-alimentaires, de prestations diverses, d'import-export;

-Et plus généralement, de toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment, l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant, des marques de fabrique.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, Bingerville, Akouay Santay,  
Lot 2644, Ilot 269

Dirigeant(s) : Mme EBOI AVOUKA EMMA VIVIANE EPOUSE BEDA  
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00141 du 14/01/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01428/GTCA/RC/2022 du 14/01/2022

